

Hausse des tarifs : c'est pas fini !

Pour moderniser les transports, la présidente de la région, Valérie Pécresse, estime qu'il faudra trouver environ 300 M€ supplémentaires chaque année. Ce qui passera, entre autres, par des augmentations de tarifs.

PAR JEAN-GABRIEL BONTINCK

La hausse des tarifs dans les transports en commun franciliens risque de se poursuivre dans les prochaines années, reste à savoir dans quelles proportions. C'est en substance ce qu'a reconnu Valérie Pécresse, présidente (LR) de la région et d'Ile-de-France Mobilités (ex-Stif), lors de la présentation du bilan de sa « révolution des transports », hier.

Nouveaux trains, prolongement de lignes de métro, plan « anti-bouchons », plan vélo, plan bus, recrutement d'agents de sécurité... Les chantiers lancés sont multiples. Et ils vont coûter de l'argent. « On a chiffré les ressources nécessaires pour ces besoins structurels jusqu'en 2021 : il faut que les recettes d'Ile-de-France Mobilités augmentent de 3 % par an en moyenne », a expliqué Valérie Pécresse.

D'AUTRES LEVIERS PEUVENT ÊTRE ACTIONNÉS

Sachant que budget de l'ancien Syndicat des transports d'Ile-de-France est d'environ 10 Mds€, c'est 300 M€ supplémentaires qu'il faudra donc trouver chaque année. Et cela passera inévitablement par des hausses de la carte Navigo, comme celle qu'ont connu les Franciliens récemment. En deux ans, le prix du passe mensuel est passé de 70 € à 75,20 €.

« On pourra modérer la hausse des tarifs pour les Franciliens », espère Valérie Pécresse, qui compte actionner d'autres leviers. Les ressources d'Ile-de-France Mobilités proviennent en effet non seulement du passe Navigo (moins de 30 %



LP/DELPHINE GOLDSZTEIN

▲ En deux ans, le prix du passe Navigo mensuel est déjà passé de 70 € à 75,20 €.

du budget), mais aussi du « versement transport » payé par les entreprises (4 Mds€ par an). Ces ressources pourraient aussi augmenter. « Cela dépend de la croissance économique », décrypte la présidente.

L'ÉTAT APPELÉ À TENIR SES ENGAGEMENTS

Les contributions des collectivités locales (1,5 Md€), ou d'autres prélèvements obligatoires comme les taxes sur l'essence reviennent aussi dans les caisses d'Ile-de-France Mobilités. Les recettes issues de la vente

de billets peuvent également augmenter mécaniquement, tout simplement s'il y a plus de monde dans les transports en commun, à la faveur du retour des touristes ou de la création de nouvelles lignes.

La lutte contre la fraude permet enfin de faire rentrer plus d'argent. « Nous avons dégagé 30 M€ supplémentaires cette année par ce biais, indique Valérie Pécresse. Cela a permis d'éviter une hausse de 1 € supplémentaire du passe Navigo ».

Valérie Pécresse compte aussi sur le soutien de l'Etat. « Je suis très satisfaite que le gouverne-

ment ait annoncé qu'il souhaitait investir en priorité dans les transports du quotidien, a-t-elle souligné. Nous avons en Ile-de-France énormément d'attentes en la matière et espérons que le gouvernement nous présentera sa copie lors des Assises de la mobilité », le 19 septembre.

La présidente de la région a toutefois appelé l'Etat à tenir ses engagements. Il manque, selon elle, 50 M€ de l'Etat en 2017 pour réaliser des projets inscrits au CPER (Contrat de plan Etat-région).

La gauche s'indigne

LES ANNONCES

de Valérie Pécresse ont soulevé les protestations de l'opposition de gauche au conseil régional. Le groupe socialiste a dénoncé « des augmentations de tarifs en dépit de la dégradation des conditions de transports ». « La seule révolution des transports avec Valérie Pécresse, c'est l'augmentation continue du passe Navigo », écrivent les élus socialistes au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités. Ils estiment que la révolution des transports de la présidente actuelle consiste surtout « à égrainer les réalisations et les programmations de son prédécesseur », le socialiste Jean-Paul Huchon. Même son de cloche du côté du groupe Front de gauche, qui a qualifié de « contre-révolution » et « d'esbroufe » les plans de Valérie Pécresse. « La droite menée par Pécresse au Stif (NDLR : Syndicat des transports, ancien nom d'Ile-de-France Mobilités) a adopté en 2016 un budget transports très faible en investissements, et guère plus ambitieux en 2017 avec seulement 60 M€ pour l'offre de transports », dénonce Fabien Guillaud-Bataille, administrateur PC à Ile-de-France Mobilités.